

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CHAMPS-DE-VILLARS /BARRICADE MARDI 4 MARS 2025

• Informations en partage

Le mouvement social du réseau de bus étant terminé, la gratuité du parking relais Indigo - négociée par le Maire et Camille Vaur, élue aux Mobilités - a pris fin.

La plateforme de remboursement pour les usagers ayant subi la grève, est ouverte sur le site Île-de-France Mobilités. Jusqu'à trois mois peuvent vous être remboursés.

Je rappelle l'évolution tarifaire depuis janvier 2025, du ticket unique à 2,50 euros pour 1h30 de trajet. Une façon d'insister sur l'usage des transports en commun.

Notre Police Municipale a recruté un nouvel agent.

Vous trouverez en pièce jointe une nouvelle fiche sur la législation à l'usage des trottinettes pour une utilisation sécurisée et un partage harmonieux de la chaussée/route avec les piétons et les véhicules motorisés car vous nous signalez trop souvent des comportements incorrects.

Les 2 camionnettes ventouses sur le parking des Halles ont été retirées !

Projets participatifs : 20 projets ont été proposés, 7 ont retenu notre attention. Ils sont en étude auprès des services pour leur faisabilité autant technique que financière. Le calendrier sera respecté pour une mise en application cette année.

Certains autres projets seront transmis à des associations ou services qui pourraient être intéressés. Le but étant de favoriser le bien-vivre ensemble par des suggestions innovantes au service des citoyens.

Nous reviendrons vers vous en mai avec plus de détails. Nous vous remercions de votre participation, un courrier sera adressé à chaque participant .

La Ludothèque (place du 14 juillet dans le quartier du Chêne-Feuillu), que vous voyez à toutes les manifestations municipales avec ses jeux en bois, offre la possibilité d'emprunter des jeux. C'est l'occasion de jouer en famille, entre amis, en changeant de jeux gratuitement.

Le compostage : une nouvelle journée nous est proposée, à l'image de celle du 21 septembre, pour être formé à cette pratique au Centre Technique Municipal. Vous pouvez vous signaler par retour de ce mail car c'est un enjeu important que la réduction des déchets, qu'il nous faut prendre en compte pour les années à venir, en adéquation avec la loi AGECE. On me signale le renouvellement prochain d'un site de compostage dans votre quartier.

Je déplore que votre bailleur, par ses gardiens, ne soit pas encore venu, malgré les nombreuses invitations faites, à visiter les deux centres de tri Azalys et Cyrène....

• Parole aux Habitants :

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



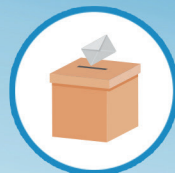
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

M. Fleury, bien qu'excusé, m'a transmis le résumé de sa rencontre périodique avec votre bailleur Domnis. Je rappelle l'utilité de pouvoir parler d'une voix au titre du collectif. Il a insisté sur l'aspect sécuritaire par le remplacement d'éclairage. Des informations sur la fourniture électrique leur ont été fournies. Changer les minuteries d'éclairage des bâtiments en fonction des saisons est à la charge des gardiens.

Une vigilance sur la propreté du parc immobilier (façades des garages, tags, gouttières, caniveaux) sans attendre le début de la réhabilitation, retardée, se fera par tranches de 4 bâtiments (4 aux Plantes d'Hennemont / 4 aux Champs-de-Villars). L'entretien des espaces verts, notamment les tailles pour éviter de cacher des trésors... au pied des arbustes, les élagages, en saison, si nécessaire pour dégager les lampadaires par exemple.

Les voitures ventouses : éternel sujet car elles reviennent plus vite que le soleil !! Un jeu de cache-cache regrettable avec la PM, au détriment du partage des emplacements offerts à tous !! Les familles ont désormais plusieurs voitures, les zonages par couleurs avec macarons à prendre au parking Indigo ne suffisent pas. Le bailleur, à travers ses gardiens, n'applique pas les consignes convenues. Ce sont les gardiens qui devraient les repérer, les signaler, faire des courriers aux contrevenants avant enlèvement. Notre PM qui mutualise les interventions a bien d'autres actions à mener !

Factures d'eau : la personne chargée des régularisations fait son travail de fourmi. Un courrier semble vous avoir été adressé en date du 9 janvier concernant la consommation 2024. Ils ont décidé de revenir à une facturation trimestrielle, à régler soit par le RIB transmis, soit par chèques en indiquant vos références de compteur au dos. C'est une façon raisonnable que je vous conseille d'autant que la facturation 2023 ne vous a toujours pas été adressée, me semble-t-il...

À la suite de la réfection de la rue Maurice-Thorez, pourquoi un banc n'a-t-il pas été mis à l'arrêt de bus face à la Maison des Parents, c'était l'occasion.

Des marquages de passages piétons ont été oubliés à certains endroits, est-ce prévu ?

• Les Olympiades

La nouvelle thématique que vous avez initiée est en cours de préparation pour venir en appui de la Journée du Patrimoine, en septembre : les énigmes sont en rédaction, le prochain magazine en fera le relais. Ce sera un moment convivial, réunissant les familles qui parcourront la ville pour mieux découvrir son patrimoine.

Les inscriptions sont ouvertes pour constituer les 5 équipes de quartiers qui se mettront en défi comme pour les autres olympiades passées. Nous aurons aussi besoin de bénévoles pour le bon déroulement du parcours. Nous finirons par un goûter dans le jardin de la mairie. À vous lire par mail !

• Les Visites

Vous avez reçu une invitation pour la visite des établissements Neau, atelier de salaison du saumon fumé, le jeudi 10 avril à 9h.

La visite guidée du Château de La Muette est prévue le mercredi 14 mai l'après-midi. Prévoir 10 euros/personne. Nous aurons le temps de prévoir le covoiturage.

• Les Festivités

Les inscriptions pour le vide-renier du 8 juin pendant la Fête de la Pentecôte sont ouvertes jusqu'au 7 avril, auprès de la Maison Des Associations. Des urnes sont également à votre disposition en mairie et à l'Espace Familles.

Vous aurez pu voir de nouveaux panneaux lumineux beaucoup plus lisibles. Vous y trouverez l'annonce de multitudes événements municipaux, sportifs et culturels.

- À La bibliothèque : un florilège d'actions, d'expositions, de conférences, d'ateliers destinés aux petits.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



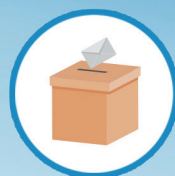
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- Au Sax : pour vos enfants, les Pépites Sonores du 27 mars au 11 avril.
- Au cinéma Pandora : le 8 avril, une projection sera suivie d'un débat mené en partenariat avec l'Université Populaire de Poissy.

Notre Communauté Urbaine GPS&O lance l'opération Le Grand Printemps de GPSEO du 21 mars au 21 juin. Un programme riche et varié en partenariat avec des associations locales. Il y en a pour tous les goûts !!

Notre prochaine réunion se déroulera le mardi 6 mai 2025 à 20h à la Maison des Parents.

Evelyne Beaudichon

Les atouts des conseils de quartier



- Une cohésion sociale améliorée



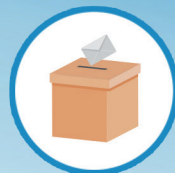
- Un ancrage des projets municipaux dans la durée



- Un processus de décisions accéléré et conforté



- Une qualité de l'action publique améliorée



- Un exercice de la démocratie renouvelé



- Une éco-citoyenneté favorisée